

Règlement Particulier du Tournoi

- 1) Numéro d'autorisation du tournoi : **En cours**
- 2) Le juge arbitre du tournoi est Audrey TOMAS VEILLER et le juge arbitre adjoint est Cyrille GILLET ou Gaëtan ROUVRAIS.
- 3) Tournoi ouvert aux séries N2 à P12 (Dames, Hommes et Mixtes).
- 4) Les catégories d'âges autorisées sont les vétérans, seniors, junior, cadet, minimes (à partir du classement R6)
- 5) Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort qui aura lieu **le 3 février**. En cas de forfait après le tirage au sort, ils resteront acquis au comité d'organisation sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation employeur...) le jour de la compétition ou au plus tard dans les 5 jours qui suivent la fin de la compétition.
- 6) Les joueurs peuvent s'inscrire dans les deux tableaux.
- 7) Le nombre de joueurs étant limité, les inscriptions en ligne seront prioritaires, prises et retenues dans l'ordre d'arrivée, ou de manière à équilibrer les tableaux.
- 8) Le contrôle des licences se fera par POONA et le joueur devra être licencié à la date limite d'inscription, soit **le 2 février**.
- 9) Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
- 10) Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccords entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les RSL grade 1 pour les plumes et les YONEX MAVIS 370 pour les plastiques.
- 11) Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
- 12) Le tournoi se déroulera en match de 21 points et au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants).
- 13) Les matchs seront auto-arbitrés.
- 14) Les joueurs disposeront de 3 min d'échauffement à partir de l'appel de leur match.
- 15) Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 min. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés.
- 16) Le comité d'organisation, avec l'accord du JA, se réserve le droit de compléter, regrouper ou modifier les tableaux en cas de nécessité.
- 17) Tout volant touchant les câbles de soutien des panneaux de basket et câbles de micros sera compté « let » pour le premier service et « faute » dans l'échange.

- 18) *Tout volant touchant une structure du gymnase (liée au plafond) sera «faute».*
- 19) *Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 min sur l'horaire prévu.*
- 20) *Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBAD sera exigée.*
- 21) *Les règles utilisées sont celles de la FFBAD.*
- 22) *Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.*
- 23) *Les convocations seront exclusivement en ligne sur le site du club et sur www.badnet.org*
- 24) *Tous les tableaux seront constitués de poules avec 2 sortants.*
- 25) *Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.*
- 26) *L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge-arbitre avant son premier match.*
- 27) *Le comité d'organisation a le droit d'effectuer des photos et des vidéos pendant la durée de la compétition et de diffuser celles-ci.*
- 28) *Le présent règlement sera affiché dans la salle.*
- 29) *Toute participation au tournoi de Spay implique l'acceptation du présent règlement dans sa totalité.*

